



académie

bulletin académique

n° 413

du 28 janvier 2008



SOMMAIRE

DIRECTION DE L'ANALYSE, DES ETUDES ET DE LA COMMUNICATION	
- Projets d'établissement 2008-2009	1
DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS	
- Baccalauréats général et technologique - Session 2008 - Désignation des secrétaires de jury pour l'examen des baccalauréats	7
- Baccalauréats général et technologique - Epreuves terminales et anticipés - Session 2008	10
DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE	
- Elections pour la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques des établissements d'enseignement : scrutin du 11 mars 2008	22
SERVICE VIE SCOLAIRE	
- Prix des droits de l'homme - René Cassin 2007-2008	23

DIRECTION DE L'ANALYSE, DES ETUDES ET DE LA COMMUNICATION

DAEC/08-413-52 du 28/01/2008

PROJETS D'ETABLISSEMENT 2008-2009

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs de lycées et lycées professionnels - Mesdames et Messieurs les principaux de collèges - Mesdames et Messieurs les directeurs d'EREA s/c des inspecteurs d'académie-DSDEN

Affaire suivie par : Mme GIRIEUD - Tel : 04 42 91 73 52 - Fax : 04 42 91 70 11

En vue de l'ouverture prochaine du module 2, projet d'établissement, de l'application web PAPeT – Projet, je vous prie de trouver ci-joint la note technique explicative.

Je vous rappelle que ce module restera ouvert jusqu'au 14 mars 2008. Pour tous renseignements concernant les fonctionnalités de l'application, veuillez contacter votre correspondant :

- pour les lycées, lycées professionnels et EREA, au rectorat – Mme Girieud 04.42.91.73.52 ou Mme Lenzi 04.42.91.73.54 (DAEC) – ce.daec@ac-aix-marseille.fr
- pour les collèges du 04, Mr Bonacucina 04.92.36.68.55 – ce.iio04@ac-aix-marseille.fr
- pour les collèges du 05, Mr Gaillard 04.92.56.57.35 – ce.iio05@ac-aix-marseille.fr
- pour les collèges du 13, Mme Garcia 04.91.99.67.87 – ce.dos13ac@ac-aix-marseille.fr
- pour les collèges du 84, Mme Bureau-Loubry 04.90.27.76.05 – francoise.bureau-loubry@ac-aix-marseille.fr

Courant mars, le module 3 de l'application PP destiné à l'instruction des actions par les services concernés sera ouvert. Suite à celle-ci, les commissions de validation pourront se tenir et alimenter le module 4, financement. Il est impératif de respecter ce calendrier afin que je puisse vous faire parvenir fin juin 2008 votre dotation pour mettre en œuvre vos actions dès la rentrée scolaire 2008-2009.

Vous recevrez prochainement, des différents services instructeurs pour les lycées, lycées professionnels et EREA, des inspections académiques pour les collèges, les compléments d'informations nécessaires au bon fonctionnement de la gestion de cette application.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

Note technique n°2 PAPeT – Projet
MODULE 2 : Projet d'établissement 2008-2009

Suite à la note technique de mise en place de l'application PAPeT – Projet du mois d'octobre, le **module 2 : Projet d'Etablissement** sera ouvert le 28 janvier 2008 et vous permettra de décrire l'ensemble des actions, liées aux objectifs prioritaires du PAPeT, qui constituera votre Projet d'établissement pour l'année scolaire 2008-2009.

Le calendrier en annexe⁽¹⁾ permet de visualiser l'ensemble des opérations de l'année scolaire (le module 2 est représenté par la zone grisée).

Afin de saisir les différents éléments de votre projet d'établissement pour 2008-2009, vous pourrez, sur la page d'accueil :

Bloc 1	- décrire les éléments de contexte du projet d'établissement , en introduction ou en complément, en utilisant l'espace de saisie prévu à cet effet.
Bloc 2	- ajouter jusqu'à 15 actions que vous souhaitez mettre en place pour l'année scolaire 2008-2009. Par la suite, la liste des actions saisies se mettra à jour automatiquement et vous pourrez les modifier en revenant à cet écran d'accueil, avec la barre de progression en haut de la page. Pour chaque action, les écrans suivants représentent des étapes de saisie.
Bloc 3	- saisir l'avis du conseil d'administration et suivre les signatures de conventions, le cas échéant. En outre, vous aurez la possibilité de joindre le compte-rendu du Conseil d'Administration aux données de l'application PP.
Bloc 4	- de valider et transmettre l'ensemble du projet d'établissement aux services académiques.

Pour le bloc 2, les étapes permettant de définir en détail une action sont les suivantes :

Etape 1 : « description de l'action »

L'établissement choisit à partir de menus déroulant,

- le **type d'action** souhaité
- éventuellement le **thème d'action associé** au type d'action et le thème secondaire

Selon le type d'établissement connecté, selon le type d'action choisi et éventuellement le thème d'action, **l'action entrera dans un des cas de figures proposés par le schéma en annexe⁽²⁾** et sera liée, ou non pour les actions globalisées sur critères, à un service instructeur qui aura accès aux données de l'action pour son traitement.

Par ailleurs, chaque action sera associée à un des objectifs prioritaires du module PAPeT.

⇒ Il existe **3 grands groupes d'actions** : **les actions dont le financement entre dans une dotation globale sur critères** (c'est-à-dire que le montant de la dotation qui leur est destiné n'est lié qu'à des critères objectifs et pas à l'instruction), **les actions dont le financement entre dans une dotation globale sur instruction** (c'est-à-dire qu'un montant, inclus dans la dotation globale, est lié à l'instruction de l'ensemble de ces actions) et **les actions individualisées** dont le financement accordé est spécifiquement lié à une action particulière.

C'est ce qu'indique le tableau suivant des types de financement :

action globalisée P141 - financement sur critères	action relevant du programme 141 mais d'un autre type que ceux décrits dans la nomenclature des types d'action
action globalisée P230 - financement sur critères	action relevant du programme 230 soit d'un autre type que ceux décrits dans la nomenclature soit de type CIJ (concours initiative jeune)
action globalisée P141 - financement sur instruction	action relevant du programme 141, sur crédits globalisés et soumis à une instruction
action globalisée P230 - financement sur instruction	action relevant du programme 230, sur crédits globalisés et soumis à une instruction
action individualisée P141 - financement spécifique	action relevant du programme 141 soumis à instruction et dont le financement est fléché pour l'action uniquement
action individualisée P230 - financement spécifique	action relevant du programme 230 soumis à instruction et dont le financement est fléché pour l'action uniquement (action de type « école ouverte » non saisie sur PP)

Etape 2 : détermination des « élèves concernés »

- élèves concernés par niveau de formation
- pratique et production des élèves

Etape 3 : désignation d'un « coordonnateur »

Toutes les actions ont un **réfèrent dans l'établissement** et éventuellement un ou plusieurs autres membres de l'équipe éducative qui y prennent part.

Etape 4 : désignation d'un « intervenant extérieur » ou « partenaire associé » (facultatif)

Pour chaque action liée à un intervenant extérieur, vous pourrez télécharger un modèle de **convention** (Etape 8) qui sera fonction du type d'action et qui sera obligatoire dans ce cas, sauf pour le type d'action MSF : Maths sans frontière.

Etape 5 : détermination du « calendrier »

Il s'agit surtout de déterminer précisément la périodicité puisque le « temps scolaire » constitue la période dans la plupart des cas et de borner une action dans le cours de l'année scolaire.

Etape 6 : élaboration d'un « budget prévisionnel »

Chaque action a un budget prévisionnel qui en décrit le financement en vue de sa mise en œuvre. Selon le type d'action, les lignes de budget à renseigner peuvent varier ; cependant, l'établissement aura toujours la possibilité de solliciter un financement auprès des services académiques ou bien de prendre sur son budget propre pour mener cette action.

Etape 7 : préparation de l'« évaluation »

Dès la description de l'action, vous devrez préparer les modalités de son évaluation. Cette évaluation est double :

- une **évaluation quantitative**, où vous pourrez définir un indicateur ou éventuellement en sélectionner un dans la liste (liste des indicateurs fournie dans le module PAPER et téléchargeable également dans ce module) et pour lequel vous noterez le résultat attendu,
- et une **évaluation qualitative**, où vous devrez décrire le mode d'évaluation et le résultat attendu.

Etape 8 : « validation de l'action »

Vous avez la possibilité de télécharger avant la validation un modèle de convention en cas de désignation d'un intervenant dans l'étape 4.

Après la validation de l'action vous revenez automatiquement à la page d'accueil pour saisir éventuellement une nouvelle action.

Un nouveau module de l'application PP sera ouvert en octobre 2009 pour vous permettre de saisir le résultat des évaluations, par action réalisée en 2008-2009.

Le module Projet d'Établissement sera fermé pour tous les établissements le 14 mars 2008.

Du 17 mars au 25 avril 2008, un troisième module, ouvert aux services instructeurs des IA et du rectorat, permettra le traitement des actions individualisées et d'autres entrant dans une dotation globale.

Du 28 avril au 30 mai 2008, la commission académique de validation se réunira à nouveau pour valider l'ensemble des Projets d'établissement ainsi que le financement global et individualisé des actions portées à sa connaissance, au travers de l'application PP.

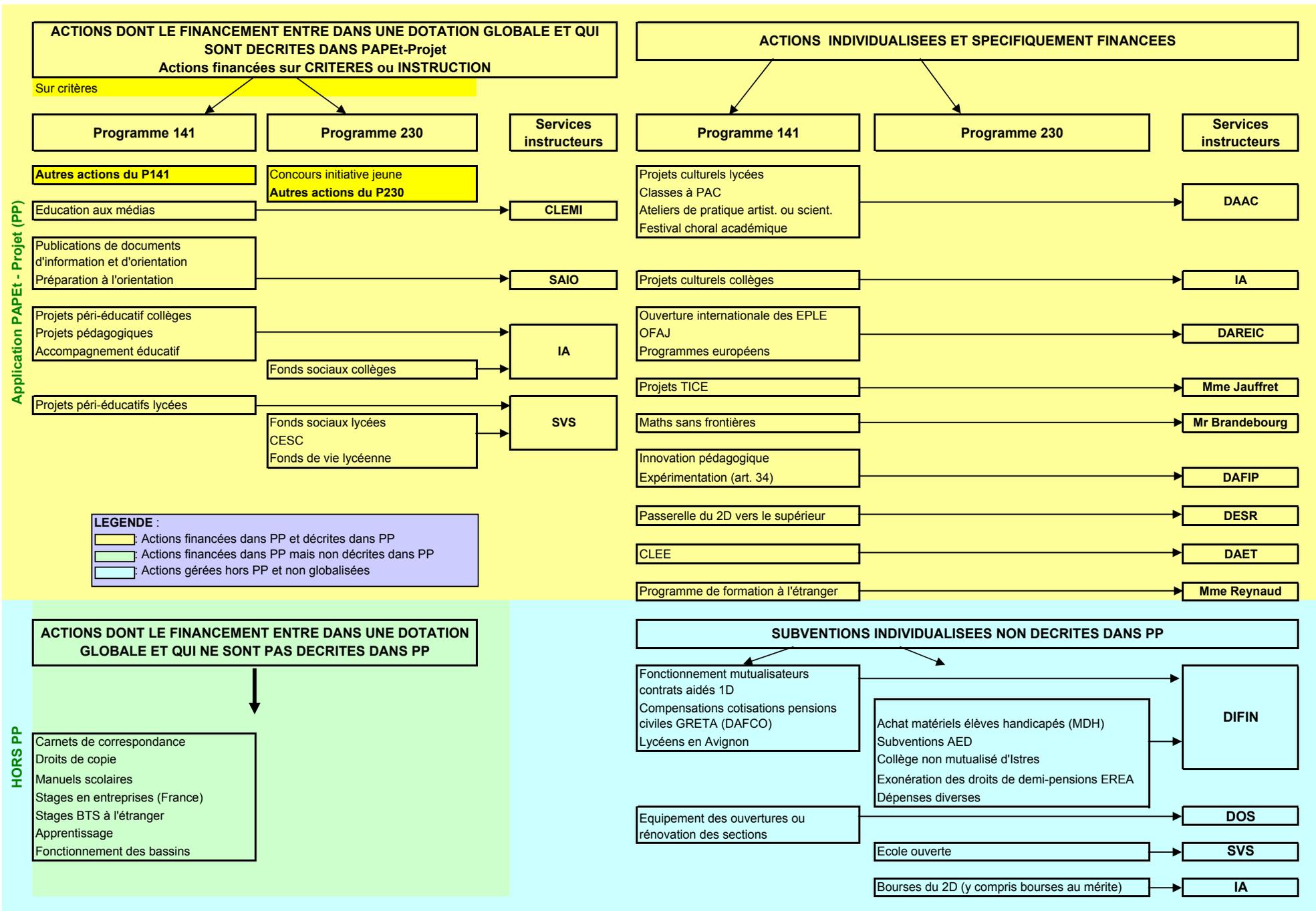
Du 2 au 13 juin 2008, les services académiques devront finaliser, d'une part les contenus des lettres – contrat d'objectifs et d'autre part, les dotations aux établissements, en heures et en euros. Les lettres – contrat d'objectifs et les dotations allouées seront envoyées courant juin aux établissements en vue de la préparation de la rentrée 2008. La dotation se compose de trois enveloppes :

- une enveloppe de crédits globalisés du programme 141
- une enveloppe de crédits globalisés du programme 230
- une enveloppe de crédits affectés à chacune des actions individuelles décrites (somme des moyens alloués aux actions individualisées avec montant spécifique pour chaque action).

Si vous avez des questions sur une des étapes de l'application PP, ou pour toute autre information relative au PAPet – Projet, veuillez contacter les services concernés par mail à : svp-pp@ac-aix-marseille.fr (vous pouvez utiliser le lien « contact » dans la barre de navigation en bas de page) ou la DAEC par téléphone : Carine GIRIEUD au 04.42.91.73.52 et Ida LENZI au 04.42.91.73.54

Les modules PAPet et Projet d'Établissement seront accessibles en « visualisation », pour chaque établissement, après la fermeture de la campagne de chaque module, en se reconnectant à l'application PP comme précédemment. Ce module permettra d'une part la visualisation à l'écran, l'impression de l'écran et d'autre part la possibilité de télécharger un certain nombre de données via excel.

CALENDRIER 2008-2009 2009-2010	MISE EN PLACE DE L'APPLICATION ET REDACTION DES CIRCULAIRES	PAPET (objectifs et indicateurs hors actions) MODULE 1	FINANCEMENT ACTIONS DONT LE FINANCEMENT ENTRE DANS UNE DOTATION GLOBALE	ACTIONS DONT LE FINANCEMENT ENTRE DANS UNE DOTATION GLOBALE MODULE 2	ACTIONS INDIVIDUALISEES MODULE 2	ANALYSE PAR LES SERVICES INSTRUCTEURS ET LES EXPERTS MODULE 3	COMMISSION	FINANCEMENT ACTIONS INDIVIDUALISEES MODULE 4
septembre 2007	15 septembre au 22 octobre DAEC		Cahier des charges "financement" DAEC					
1er au 22 octobre 2007 - 2008		Retours évaluations actions 2008-2009						
du 22 au 31 octobre 2007								
novembre 2007 à janvier 2008		22 octobre au 30 novembre 2007 Chefs d'établissement + 1er au 10 décembre DAEC	Méthode de répartition DAEC + GROUPE TECHNIQUE				10 & 11 décembre commission validation Papet : adéquation obectifs / situation de l'établissement + validation évaluations 08	
du 28 janvier au 14 mars 2008				Description des actions par les Chefs d' Etablissements	Description des actions par les Chefs d' Etablissements			
du 17 mars au 25 avril 2008						Services instructeurs		
du 28 avril au 30 mai 2008							Commission validation PP et financement	
du 2 au 13 juin 2008			allocation des moyens aux EPLE (même courrier pour toutes actions)					lettre de validation et allocation des moyens aux EPLE



DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/08-413-1168 du 28/01/2008

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2008 - DESIGNATION DES SECRETAIRES DE JURY POUR L'EXAMEN DES BACCALAUREATS

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés sous contrat, chefs de centre d'examen du baccalauréat

Affaire suivie par : BCG : Mme EXPOSITO - Tel : 04.42.91.71.88 - Mme SCHELOUCH - Tel : 04.42.91.71.89 - Mme MISTRE - Tel : 04.42.91.71.90 - Mme IMMORDINO - Tel : 04.42.91.71.91 - BTN : Mme AMALBERT - Tel : 04.42.91.71.79 - Mme SCHIANCHI - Tel : 04.42.91.71.93 - Mme DUFORT - Tel : 04.42.91.71.94

Je vous prie de me faire connaître les secrétaires de jury que vous vous proposez de nommer, à l'aide des tableaux joints en annexe.

Aucun texte réglementaire ne fixe leur nombre. L'usage est cependant de désigner **2 secrétaires par jury pour les baccalauréats général et technologique.**

Il n'est pas possible de proposer des professeurs enseignant dans les disciplines suivantes :

BCG-BTN - philosophie
- lettres

BCG - histoire géographie
- langues vivantes (anglais, espagnol, allemand, italien)
- sciences physiques et sciences de la vie et de la Terre (classes de première séries L et ES, classes de terminale série S)
- sciences économiques et sociales (classes de terminale série ES)
- mathématiques (classes de première L, classes de terminale séries ES, S, et L spécialité)

BTN - les disciplines technologiques

Les fonctions de secrétaires de jury ne donnent lieu à aucune indemnité spécifique.

Les documents renseignés devront parvenir à mes services dès que possible et au plus tard le **vendredi 8 février 2008.**

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

**ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT – DIEC 2.02**

Etablissement :

.....

**SECRETAIRES DE JURY
BACCALAUREAT GENERAL
SESSION 2008**

NOM DES PROFESSEURS	DISCIPLINES

Fait à le
Le chef de centre,

Document à renvoyer à DIEC 2.02 au plus tard le vendredi 8 février 2008

**ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT – DIEC 2.02**

Etablissement :

.....

**SECRETAIRES DE JURY
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE
SESSION 2008**

NOM DES PROFESSEURS	DISCIPLINES

Fait à le
Le chef de centre,

Document à renvoyer à DIEC 2.02 au plus tard le vendredi 8 février 2008

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/08-413-1169 du 28/01/2008

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - EPREUVES TERMINALES ET ANTICIPES - SESSION 2008

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées publics - Mesdames et Messieurs
les Proviseurs des lycées privés sous contrat

Affaire suivie par : Mme OLIVIER-GUINARD - Tel : 04 42 91 71 83 - Fax : 04 42 91 75 02

Vous trouverez ci-joint en annexe la liste des centres d'examen et de délibérations des épreuves obligatoires de la session 2008.

Ces effectifs prévisionnels au 14 décembre 2007 ne prennent en compte ni la totalité des rectifications après retour des confirmations d'inscription, ni les éventuels transferts de dossiers reçus jusqu'au **31 mars 2008**.

La liste des centres d'examen des épreuves facultatives fera l'objet d'une publication ultérieure.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Centres d'examen et de délibérations – session 2008

Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	série	spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
	EA	L ES S			5	59 63 138 } 260	DIGNE DAVID NEEL
DIGNE DAVID NEEL	BCG	L	A	29 } 64 } 93	1	29 } 33 } 72	épreuve pratique : 14 épreuve pratique : 19 épreuve pratique : 20
		ES	toutes	118	1	66	
		S/SVT	S, M	(68,35) 103	1	(55,14) 69	
		S/SVT	P	50 } 43 } 93	1	27 } 43 } 70	
	BTN	STG	CRH	39	1	24	
		MER	59	1	24		
		CFE	75	1	27		
		SMS	80	1	80		
	BTN	STG	CRH MER CFE			15 35 27	MANOSQUE FELIX ESCLANGON
	BCG	L	toutes sauf A			31	SISTERON PAUL ARENE
		ES	toutes			52	
		S/SVT	P			23	
		S/SVT	S, M			(13,21) 34	
	BTN	STG	CFE			21	
	EA	STG STI STL ST2S			5	50 71 29 83 } 233	DIGNE P. GILLES DE GENNES
DIGNE P. G. DE GENNES	BTN	STI	EL ET	35 43	1 1	35 43	
AVIGNON RENE CHAR	BTN	STL	BGB			35	
	EA	L ES S			4	48 94 80 } 222	MANOSQUE FELIX ESCLANGON
MANOSQUE FELIX ESCLANGON	BCG	L	toutes sauf A	38 } 98 } 136	1	38 } 98 } 136	
		ES S/SVT	toutes M, S	24,76	1	100	
	EA	S STI/STG			2 3	108 134	MANOSQUE LES ISCLES
MANOSQUE LES ISCLES	BCG	S/SVT	P	34 } 41 } 75	1	75	
	BTN	S/ SCI STI	toutes ET	40	1	40	
	EA	L ES S STG HOT.			3 1	19 49 58 } 126 29 29 } 58	SISTERON PAUL ARENE
MARSEILLE LYCEE HOTELIER	BTN	HOT.				26	
	EA	L ES S			1	06 16 21 } 43	BARCELONNETTE ** ANDRE HONNORAT

** rattaché aux Hautes Alpes pour les épreuves terminales

HAUTES ALPES

Centres d'examen et de délibérations – session 2008

Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	série	spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
	EA	L ES S STG STI			3 2	22 53 73 29 29 } 148 58	BRIANCON ALTITUDE
BRIANCON ALTITUDE	BCG	L	toutes	35	1	19	
		ES	toutes	85		64	
	S/SVT	toutes	107	60			
	BTN	S/SCI	toutes	18	1	18	78
STI		MA	25	1	25		
		EL		27	1	27	
	BCG	L ES S/SVT	toutes toutes toutes			16 21 47	EMBRUN HONORE ROMANE
	EA	L ES S STG ST2S			2 2	20 23 53 33 56 } 96 89	EMBRUN HONORE ROMANE
EMBRUN HONORE ROMANE	BTN	SMS		61	1	61	
	EA	L ES S			8	55 155 232 } 442	GAP D. VILLARS
GAP D. VILLARS	BCG	L	A	17	1	17	
		ES	toutes sauf A	71		58	
		S/SVT	toutes	140	1	121	
		S	toutes	112	1	102	
	M, P		52,35	1	47,30	77	
	BTN	P		44	1	87	
S/SCI		toutes	43				
	BCG	L ES S/SVT	toutes sauf A toutes S, M, P			13 19 10,5,5	BARCELONNETTE HONNORAT
	EA	STG			3	124	GAP A. BRIAND
GAP A. BRIAND	BTN	STG	CRH	40	1	40	
			MER	107	1	57	
			CFE	53	1	33	
			GSI	19	1	19	
	BTN	STG	MER			24	BRIANCON ALTITUDE
CFE					20		
		STG	MER			26	EMBRUN ROMANE

AIX-EN-PROVENCE

Centres d'examen et de délibérations – session 2008

Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	série	Spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites		
	EA	STI ST2S			8	317 147 } 464	AIX-EN-PROVENCE VAUVENARGUES		
AIX-EN-PROVENCE VAUVENARGUES	BCG	S/SVT	M	100	}129	1	129		
		S/SCI	M	29					
		S/SVT	M	131					
		S/SCI	A,P	129,8					
	BTN	STI	ET MA	128 55				1 1	128 55
	EA	ES			8	423	AIX-EN-PROVENCE ZOLA		
AIX-EN-PROVENCE ZOLA	BCG	ES	S S, M	138 45, 70	1 1	138 115	AIX-EN-PROVENCE ZOLA		
	BTN	SMS		136	1	136			
		EA	S			14		819	
AIX-EN-PROVENCE CEZANNE	BCG	L	A	120	1	120	AIX-EN-PROVENCE CEZANNE		
			A, M, L, G, R	(59,27,4,3,13)	1	106			
			U	115	1	115			
			U, D, L3	(42,31,36)	1	109			
				EA	STG				8
AIX-EN-PROVENCE DUBY	BCG	toutes	section inter- nationale	95	1	95	AIX-EN-PROVENCE DUBY		
			BTN	STG	CRH	134		1	112
					MER	296		3	270
					CFE	130		1	110
		STG	CRH MER CFE					22 26 20	PERTUIS VAL DE DURANCE
	EA	L			5	267	AIX-EN-PROVENCE LYCEE MILITAIRE		
AIX-EN-PROVENCE LYCEE MILITAIRE	BCG	S/SVT	P	270	2	270	LYCEE MILITAIRE		
AIX-EN-PROVENCE SACRE CŒUR	BCG	S/SVT	S	256	2	256	AIX-EN-PROVENCE SACRE CŒUR		
	EA	ES			2	112	AIX-EN-PROVENCE LA NATIVITE		
AIX-EN-PROVENCE LA NATIVITE	BCG	S/SVT	S,P	38,85	1	123	LA NATIVITE		
AIX-EN-PROVENCE SAINT ELOI	BTN	STI	EL	95	1	95	AIX-EN-PROVENCE SAINT ELOI épreuve pratique : 39		
	EA	L ES S			12	111 178 395 } 684	GARDANNE FOURCADE		
GARDANNE FOURCADE	BCG	ES	M 1, 2	130	1	130	GARDANNE FOURCADE		
				254	2	254			
	EA	L ES S STG			5	40 49 } 252	PERTUIS VAL DE DURANCE		
PERTUIS VAL DE DURANCE	BCG	L	toutes	45	} 101	1	101		
			toutes	56					
			S/SVT	92					
			S/SCI	48				} 140	1
GARDANNE VALABRE CENTRE INTERAC	BCG	S/BIO	G	69 Aix-Marseille	1	30	GARDANNE VALABRE		

MARSEILLE SUD

Centres d'examen et de délibérations – session 2008
Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	série	spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
	EA	S			7	378	DAUMIER
DAUMIER	BCG	S/SVT	S	412	3	412	
	EA	L			7	352	MARSEILLEVEYRE
MARSEILLEVEYRE	BCG	L	A U,D L3,L/G, M	105 171,45 81,1,46	1 2 1	105 216 96	
	EA	STG			6	345	MONGRAND
MONGRAND	BTN	STG	CRH MER	130 190	1 2	130 190	épreuve pratique : 26 épreuve pratique : 46
	EA	S			6	311	PERIER
PERIER	BCG	S/SVT	P	401	3	401	
	EA	STL STI			7	166 226	J PERRIN
JEAN PERRIN	BCG BTN	S/SCI STI	toutes MA MB EL ET CL	51,16,48 82 46 134 68 71	1 1 1 1 1 1	115 82 46 134 68 71	épreuve pratique : 28 épreuve pratique : 72 épreuve pratique : 43 épreuve pratique : 71
	EA	STI			6	307	REMPART
REMPART	BTN	STI	ET	91	1	91	épreuve pratique : 29
	EA	ES			9	497	PAGNOL
PAGNOL	BCG	ES	1,2 M	273 243	2 2	273 243	
	EA	ST2S			2	131	SAINT VINCENT DE PAUL
ST VINCENT DE PAUL	BTN	STG	CFE	151	2	151	épreuve pratique : 21
	EA	HOT			1	58	LYCEE HOTELIER
MARSEILLE LYCEE HOTELIER	BTN	HOT		122 pour Aix-Marseille	1	96*	* dont 49 candidats de L'ÉCOLE HOTEL. AVIGNON
CENTRE INTERACA.	BTN	HOT				26	P. ARENE SISTERON
PROVENCE	BCG	ES	S	237	2	237	PROVENCE
	EA	S			4	198	N. D. DE SION MARSEILLE
	EA	S			6	343	ST JOSEPH LES MARISTES
	EA	S			2	119	STE TRINITE
	EA	ST2S			1	63	BELSUNCE

Lycées en travaux : Daumier, Notre Dame de Sion Marseille

AUBAGNE – LA CIOTAT

Centres d'examen et de délibérations – session 2008
Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	série	Spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
	EA	S			4	216	LA CIOTAT MEDITERRANEE
LA CIOTAT MEDITERRANEE	BCG	S/SVT	P, M	50,65	1	115	
		S/SCI	P A,M,P	110 94,22,5	1 1	110 121	
	EA	STG STI STL			6	190 52 15 } 257	LA CIOTAT A. ET L. LUMIERE
LA CIOTAT A ET L LUMIERE	BTN	STG	CRH MER CFE	84 74 85	1 1 1	84 74 85	épreuve pratique : 26 épreuve pratique : 29 épreuve pratique : 24
	EA	S ES L			10	180 262 106 } 548	AUBAGNE JOLIOT CURIE
AUBAGNE JOLIOT CURIE	BCG	L	toutes sauf A	118	1	118	
		ES	S	107	1	107	
		S/SVT	M, 1, 2 S	41, 42, 46 119	1 1	129 119	

MARSEILLE NORD

Centres d'examen et de délibérations – session 2008

Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	Série	spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
ANTONIN ARTAUD	BCG	L	U	120	1	120	ANTONIN ARTAUD épreuve pratique : 48 épreuve pratique : 39
			U, D	65,41	1	106	
	BTN	STG	L3, M, R, L/G	36,41,11,2,1	1	91	
			CFE	196	2	196	
		STI	EL	90	1	90	
MARIE CURIE	BTN	STG	CRH	217	2	217	MARIE CURIE épreuve pratique : 43 aucun candidat en pratique épreuve pratique : 13 épreuve pratique : 118 * jurys rattachés à R. Char pour les délibérations
			MER	223	2	223	
			GSI	37	1	37	
			ME	13	1	13	
			STL	BGB			
	EA	ES			6	347	DENIS DIDEROT
DENIS DIDEROT	BCG	ES	1,2	111,24	1	135	pratique 66 (dossier travaux soutenance)
			2,M	42,90	1	132	
	BTN	STI	CIV	55	1	55	
			EN	36	1	36	
			AA	92	1	92	
	EA	L			2	114	SAINT EXUPERY
	TDM			1	10		
	STL			7	63		
	ST2S				156		
SAINT EXUPERY	BCG	L	A	99	1	99	
	BTN	SMS		365	3	365	
	EA	S			9	534	SAINT CHARLES
SAINT CHARLES	BCG	S/SVT	M	115	1	115	
			S	399	3	399	
	EA	S			4	239	SEVIGNE
SEVIGNE	BCG	ES	s	244	2	244	
ST CHARLES CAMAS	BCG	S/SVT	P	254	2	254	ST CHARLES CAMAS
LACORDAIRE	BCG	S/SVT	M	115	1	115	LACORDAIRE
			ES	133	1	133	
THIERS	BCG	S/SVT	M	261	2	261	THIERS
			M,P	58,67	1	125	
CENTRE INTERACADEMIQUE MONTPELLIER	BTN	STL	PL opt. optique		1*	28	VICTOR HUGO MARSEILLE épreuve pratique : 18 * jury rattaché à Montpel- lier pour les épreuves du 1 ^{er} groupe et à Mendès France Vitrolles pour les épreuves du 2 ^e groupe
CONSERVATOIRE	BTN	TDM	instrument		1	14	CONSERVATOIRE
	EA	ES			4	234	MICHELET
		STG			6	327	
	EA	STG			7	390	VICTOR HUGO
	EA	L			4	224	L'OLIVIER
	EA	S			4	234	CHEVREUL BLANCARDE
	EA	ES			4	223	ST JOSEPH DE LA MADELEINE

Lycée en travaux : Saint Exupéry et Lacordaire Marseille

BOUCHES DU RHONE HORS AIX ET MARSEILLE

Centres d'examen et de délibérations – session 2008

Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	série	spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
	EA	L ES S			10	104 199 297 } 199	ARLES MONTMAJOUR
ARLES MONTMAJOUR	BCG	L ES S/SVT	toutes S M,S,1,2 M, P S	113 100 37,19,36,2 59,78 122	1 1 1 1	113 100 94 137 122	
	EA	STG STI			5	158 91 } 249	ARLES PASQUET
ARLES PASQUET	BTN	STI	ET MA	93 77	1 1	55 51	
	BTN	STI	ET MA			38 26	SALON DE PROVENCE VIALA LACOSTE
	EA	STG ST2S STI			8	195 145 128 } 468	MIRAMAS COCTEAU
MIRAMAS JEAN COCTEAU	BCG	L S/SCI	toutes A, M, P	113 78,18,9 } 105	1 1	113 14,7,2 } 23	
	BTN	SMS		193	2	193	
	BCG	S/SCI	A, M, P			21,9,3 } 33	SALON DE PROVENCE ADAM DE CRAPONNE
	BCG	S/SCI	A,M,P			43,2,4 } 49	ARLES PASQUET
	EA	L ES S			13	122 214 388 } 724	SALON DE PROVENCE L'EMPERI
SALON DE PCE L'EMPERI	BCG	ES S/SVT	S M, 1, 2 M, P P S	113 62,69,3 41,60 105 105	1 1 1 1	113 134 101 105	
SALON DE PCE A. DE CRAPONNE	BTN	STG	CRH MER CFE	45 57 64	1 1 1	- - -	épreuve pratique : 28 épreuve pratique : 37 épreuve pratique : 47
	BTN	STG	CRH MER CFE			45 57 64	SALON DE PROVENCE SAINT JEAN
TARASCON A. DAUDET	BTN	STG	CRH MER CFE	58 80 62	1 1 1	58 80 62	TARASCON DAUDET épreuve pratique : 15 épreuve pratique : 33 épreuve pratique : 24
GARDANNE VALABRE CENTRE INTERACA	BCG	S/BIO	G	69 pour Aix- Marseille		11	MIRAMAS FONTLONGUE

Lycée en travaux : Adam de Craponne et Saint Jean Salon de Provence

BOUCHES DU RHONE HORS AIX ET MARSEILLE

Centres d'examen et de délibérations – session 2008

Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	Série	spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
GIGNAC SAINT LOUIS SAINTE MARIE	BCG	ES	S	116	1	116	GIGNAC LA NERTHE SAINT LOUIS, SAINTE MARIE
	EA	L ES S			10	84 169 308 } 561	ISTRES ARTHUR RIMBAUD
ISTRES ARTHUR RIMBAUD	BTN	STG	CRH MER CFE GSI	71 85 71 16	1 1 1 1	71 85 71 16	épreuve pratique : 24 épreuve pratique : 28 épreuve pratique : 34 aucun candidat en pratique
	EA	STI STL ST2S			4	151 20 33 } 204	MARTIGUES JEAN LURÇAT
MARTIGUES JEAN LURCAT	BCG	L ES	toutes S M, 1, 2	119 91 49,36,9	1 1 1	119 91 94	
	BTN	STI	MC	29	1	19	
	BTN	STI	MC			10	VIALA LACOSTE SALON
	EA	STG			4	182	MARTIGUES PAUL LANGEVIN
MARTIGUES PAUL LANGEVIN	BCG	S/SVT	S P	124 114	1 1	124 114	
		S/SVT	M	38	1	117	
	BTN	S/SCI	A, M, P	64,5,10 } 56	1	56	épreuve pratique : 44
	BTN	STI	ET MA	76	1	76	épreuve pratique : 30
	EA	L ES S			6	52 82 172 } 306	MARIGNANE MAURICE GENEVOIX
MARIGNANE MAURICE GENEVOIX	BCG	L	toutes sauf A	80	1	80	
	BTN	STG	CRH MER CFE	73 70 75	1 1 1	73 70 75	épreuve pratique : 39 épreuve pratique : 35 épreuve pratique : 32
	EA	L ES S			6	70 132 154 } 356	VITROLLES JEAN MONNET
VITROLLES JEAN MONNET	BCG	S/SVT	P, S M, S	82,42 69,57	1 1	124 126	
	EA	STI STL STG			7	140 27 222 } 389	VITROLLES MENDES FRANCE
VITROLLES MENDES FRANCE	BCG	ES	1, 2, M	31,14,66	1	111	
	BTN	STI	EL MF	114 40	1 1	81 21	épreuve pratique : 26 épreuve pratique : 21
		STL	PL opt contrôle et régulation PL opt optique	35 28 } 63	1	19 -	épreuve pratique : 17
	BTN	STI	EL		1*	33	SALON – VIALA LACOSTE
	BTN	STI	MF		1*	15	SALON - LE ROCHER
	BTN	STI	MF		1*	04	ORANGE - L'ARGENSOL
	BTN	STL	PL opt contrôle et régulation		1*	16	MEDITERRANEE - LA CIOTAT
	BTN	STL	PL opt optique		1**	28	VICTOR HUGO MARSEILLE

* jury rattaché à Mendès France Vitrolles pour les délibérations

** jury rattaché à Montpellier pour les délibérations du 1^{er} groupe et à Mendès France Vitrolles pour les délibérations du 2^{ème} groupe

VAUCLUSE

Centres d'examen et de délibérations – session 2008

Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	série	spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
	EA	L S			8	288 165 } 453	AVIGNON F. MISTRAL
AVIGNON F. MISTRAL	BCG	L	A U U,D,L,R,L3 L3, M	122 108 (44,39,9,1,2) 95 (52,47) 99	1 1 1 1	107 108 76 99	PRATIQUE 31 (dossier travaux soutenance)
	BTN	STI	AA	69	1	69	
	BCG	L	A U,D,L, L3			15 (12,3,2,2) 19	APT CHARLES DE GAULLE
	EA	L ES S STG			3	33 35 49 16 } 117	
	EA	ES STL ST2S HOT			7	124 96 105 52 } 377	AVIGNON RENE CHAR
AVIGNON RENE CHAR	BCG	ES	1, 2	93,46	1	139	épreuve pratique : 87
	BTN	STL	CL BGB	48 270	1 3	26 87	
	BTN	STL	CL		1*	22	MARTIGUES P. LANGEVIN l'épreuve pratique génie chimique se déroule au LP Latécoère à Istres
	STL	BGB				35	DIGNE P. GILLES DE GENNES
		STL	BGB		2*	148	MARSEILLE MARIE CURIE épreuve pratique : 131
	EA	S STI			2 4	111 201	AVIGNON PHILIPPE DE GIRARD
AVIGNON PHILIPPE DE GIRARD	BCG	S/SCI	A, M, P	(78,18,23) 119	1	119	épreuve pratique : 15 épreuve pratique : 18 épreuve pratique : 35 épreuve pratique : 32
	BTN	STI	MA MB EL ET	76 18 85 125	1 1 1 1	76 18 85 125	
		S			2	117	
		STG			5	291	
AVIGNON AUBANEL	BCG	S/SVT	S M	202 120	2 1	202 120	épreuve pratique : 100 épreuve pratique : 57 épreuve pratique : 57 épreuve pratique : 22
	BTN	STG	CRH	180	2	116	
			MER	158	2	106	
			CFE	106	1	82	
			GSI	22	1	22	
STG	CRH MER CFE				64 52 24	CAVAILLON ISMAEL DAUPHIN	

* jurys rattachés au lycée René Char Avignon

VAUCLUSE

Centres d'examen et de délibérations – session 2008

Effectifs des candidats au 14 décembre 2007

Centres de délibérations	EA BCG BTN	Série	Spécialité	Nbre de candidats centre de délibérations	Nbre de jurys	Nombre de candidats des centres d'épreuves écrites	Centres des épreuves écrites
	EA	ES			5	262	AVIGNON PASTEUR
AVIGNON PASTEUR	BCG	ES	S M	128 116	1 1	128	
	EA	S			6	328	AVIGNON SAINT JOSEPH
AVIGNON SAINT JOSEPH	BCG	S/SVT	P	239	2	239	
	EA	ES S			7	116 260	CARPENTRAS J. H. FABRE
CARPENTRAS J.H. FABRE	BCG	ES S/SVT	1, 2, M, S S, P M, S	39,24,49,53 (22,70) 92 (39,55) 94	2 1 1	165 92 94	
	EA	L STI ST2S STG			2 5	92 87 97 102	CARPENTRAS VICTOR HUGO
CARPENTRAS VICTOR HUGO	BCG BTN	L STG	toutes CRH MER CFE SMS	98 95 87 54 182	1 1 1 1 2	98 37 34 20 182	
		STG	CRH MER CFE			58 53 34	ORANGE LYCEE DE L'ARC
	EA	L ES STI STG			7	47 135 84 136	CAVAILLON I. DAUPHIN
CAVAILLON ISMAËL DAUPHIN	BCG	ES	M,S S,1,2	(56,34) 90 (34,45,8) 87	1 1	82 57	
		ES	M S,1,2	08 18,4,8		08 30	APT CHARLES DE GAULLE
	EA	L S			4	56 166	ORANGE LYCEE DE L'ARC
ORANGE LYCEE DE L'ARC	BCG	L S/SVT	A, D L3, M U,L P M, S	13,14 5,9 34,2 111 (44,56) 100	1 1 1	77 111 100	
	EA	ES			2	98	ORANGE SAINT LOUIS
SAINT LOUIS ORANGE	BCG	ES	1,2,S,M	24,18,33,27	1	102	
	EA	S			6	272	ISLE S/ SORGUE A. BENOIT
ISLE SUR SORGUE A. BENOIT	BCG	S/SVT	S, M S, P	(49,66) 115 (50,65) 115	1 1	79 98	
		S/SVT	S,M P			22,14 17	APT CHARLES DE GAULLE
GARDANNE VALABRE	BCG	S/BIO	G	69		15 13	AVIGNON PETRARQUE CARPENTRAS L. GIRAUD
	EA	STG			2	115	ORANGE LP L'ARGENSOL
	EA	L ES S STG			2 1	14 25 60 46	BOLLENE LUCIE AUBRAC
	EA	ES			1	60	
	EA	ES			1	60	CARPENTRAS I. CONCEPT

CENTRES DE DELIBERATIONS SESSION 2008 : SIGLES DES FORMATIONS

Epreuves anticipées EA

Baccalauréat général BCG

L SERIE LITTERAIRE

L G	enseignement de spécialité grec ancien
L L	enseignement de spécialité latin
L L2	enseignement de spécialité 2ème langue vivante
L L3	enseignement de spécialité 3ème langue vivante
L R	enseignement de spécialité langue régionale
L U	enseignement de spécialité langue vivante 1 de complément
L D	enseignement de spécialité langue vivante 2 de complément
L E	enseignement de spécialité langue régionale de complément
L A	enseignement de spécialité arts
L M	enseignement de spécialité mathématiques

ES SERIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

ES S	enseignement de spécialité sciences économiques et sociales
ES M	enseignement de spécialité mathématiques
ES 1	enseignement de spécialité langue vivante 1 de complément
ES 2	enseignement de spécialité langue vivante 2 de complément
ES R	enseignement de spécialité langue régionale de complément

S SERIE SCIENTIFIQUE

S/SVT : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

S/SVT M	enseignement de spécialité mathématiques
S/SVT P	enseignement de spécialité physique chimie
S/SVT S	enseignement de spécialité sciences de la vie et de la Terre

S/SCI : SCIENCES DE L'INGENIEUR

S/SCI A	aucun enseignement de spécialité
S/SCI M	enseignement de spécialité mathématiques
S/SCI P	enseignement de spécialité physique chimie

S/BIO : BIOLOGIE ÉCOLOGIE

S/BIO G	enseignement de spécialité agronomie territoire citoyenneté
---------	---

Baccalauréat technologique BTN

TDM : TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE, option instrument (ex. F11)

HOT : HOTELLERIE

SMS : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

STI : SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

STI AA	spécialité arts appliqués
STI MA	spécialité génie mécanique, option : productique mécanique
STI MB	spécialité génie mécanique, option : systèmes motorisés
STI MC	spécialité génie mécanique, option : structures métalliques
STI ME	spécialité génie mécanique, option : matériaux souples
STI MF	spécialité génie mécanique, option : microtechniques
STI EL	spécialité génie électronique
STI ET	spécialité génie électrotechnique
STI CIV	spécialité génie civil
STI EN	spécialité génie énergétique

STL : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

STL CL	spécialité chimie de laboratoire et de procédés industriels
STL PL	spécialité physique de laboratoire et de procédés industriels
STL BGB	spécialité biochimie génie biologique

STG : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION

STG CRH	spécialité communication et gestion des ressources humaines
STG MER	spécialité mercatique
STG CFE	spécialité comptabilité et finance d'entreprise
STG GSI	spécialité gestion des systèmes d'information

**DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS
ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUE**

DIEPAT/08-413-520 du 28/01/2008

**ELECTIONS POUR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
ACADEMIQUE DES ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT : SCRUTIN DU 11 MARS 2008**

Destinataires : Messieurs les Présidents d'Université et Directeurs d'enseignement supérieur -
Messieurs les Inspecteurs d'Académie Directeurs des services départementaux de
l'Education Nationale - Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale de la Marine
Marchande - Mmes et MM les Chefs d'établissements d'enseignement du second
degré

Affaire suivie par : Mme ROUELLE-ALLODI, Secrétariat de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - Fax : 04
42 91 70 06 - e-mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- **VU** l'arrêté rectoral DIEPAT n°2008-519 publié au bulletin académique n° 411 du 14 janvier 2008

ARRETE

Article unique : Le nombre de représentants des personnels à élire à la commission administrative paritaire académique des Adjointes Techniques des Etablissements d'Enseignement (ATEC) est fixé comme suit :

Grades	Titulaires	Suppléants
ATEC Principal 1 ^{ère} classe	1	1
ATEC Principal 2 ^{ème} classe	1	1
ATEC 1 ^{ère} classe	2	2
ATEC 2 ^{ème} classe	2	2

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

SERVICE VIE SCOLAIRE

SVS/08-413-134 du 28/01/2008

PRIX DES DROITS DE L'HOMME - RENE CASSIN 2007-2008

Destinataires : Etablissements du second degré publics et privés sous contrat (Collèges, LP, EREA, Lycées)

Affaire suivie par : Mme HORDERN - Tel : 04 42 91 75 71- Fax : 04 42 91 70 02

J'attire votre attention sur le Prix des droits de l'homme –René Cassin 2007-2008 dont l'organisation est parue au BO

n° 45 du 13 décembre 2007.

Ce concours, créé en 1988, permet aux élèves de collèges et de lycées de mener une réflexion sur un thème relatif aux **Droits de l'homme**.

Cette opération constitue un des vecteurs privilégiés de l'apprentissage de la citoyenneté.

Il est **ouvert**, à tous les **élèves** de collèges, de lycées d'enseignement général et technologique et de lycées professionnels des établissements publics et privés sous contrat et des établissements français à l'étranger.

Ce prix récompense deux types d'engagement en faveur des droits de l'homme :

Premier volet : Le prix relatif au thème annuel récompense des groupes d'élèves pour des travaux obligatoirement collectifs en rapport avec le thème annuel. L'année 2008 étant celle de la commémoration du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Le thème choisi pour l'année 2007-2008 est le suivant : « **1948-2008 : la Déclaration universelle des droits de l'homme aujourd'hui** ».

Les travaux permettront de sensibiliser les élèves à la connaissance des droits de l'homme et à leur respect.

Second volet : Le prix se rapportant aux droits de l'homme en général qui distingue tout projet d'établissement s'inscrivant dans le cadre de la promotion et de la mise en œuvre effective des droits de l'homme. Ce prix spécial distingue les établissements ayant effectué des démarches qui portent sur un thème lié à la « promotion et à la protection des droits de l'homme en France et à l'étranger ». Le travail doit être collectif et à vocation éducative. Ces modalités ne sont pas restrictives. Toutes autres actions en faveur des droits de l'homme peuvent être soumises à l'examen du jury, dans la catégorie prix spécial.

Le prix des droits de l'homme- René Cassin est décerné par un jury national lors d'une cérémonie organisée autour du 10 décembre, date anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Commission nationale consultative des droits de l'homme(CNCDH) favoriseront la diffusion des travaux primés, contribuant ainsi à la vocation pédagogique et au rayonnement du prix auprès du public le plus large.

Les travaux peuvent être envoyés jusqu'au **31 mai 2008** au Rectorat - Service Vie Scolaire.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités